



Les correspondances Incos

Du côté des structures



VOTRE CONTACT

Pippa SHEPHERD
p.shepherd@lesincos.com
01 44 41 97 26

CALENDRIER

DU 1 SEPTEMBRE AU 5 NOVEMBRE 2025 : inscriptions aux correspondances.
AVANT LE 13 NOVEMBRE 2025 : signature de la convention.
DU 5 JANVIER AU 7 JUIN 2026 : déroulement des correspondances, par périodes de 4 semaines, en parallèle du concours de cartes postales.

TARIF

Le montant de la correspondance s'élève à **150€ PAR GROUPE DE LECTEURS**.

Ce tarif est susceptible d'être majoré de 10% pour les correspondances avec des intervenant·e·s assujetti·e·s à la TVA.

Un groupe de lecteurs correspond à une classe, soit **35 ÉLÈVES MAXIMUM**

LE RÔLE DE L'ASSOCIATION DANS LES CORRESPONDANCES

Notre Association est une interface entre les structures et les intervenant·e·s. Les correspondances se déroulent au sein d'un espace dédié et sécurisé sur notre site. Nous nous chargeons de la partie administrative de la correspondance : convention, déclarations des cotisations de Sécurité sociale des artistes-auteurs, et facturation de l'intervention.

FAIRE UNE DEMANDE DE CORRESPONDANCE

Du 1 SEPTEMBRE AU 5 NOVEMBRE 2025, vous avez la possibilité de faire une demande de correspondance avec un·e intervenant·e sur notre site Internet. Grâce à votre code RNE ou adhérent, il vous faut remplir un formulaire (sur notre site dans la rubrique Correspondances) en indiquant le nom de l'intervenant·e ainsi que la période choisie correspondant à votre zone académique.

> ÉTABLISSEMENTS DE LA ZONE A

Du 19/01/2026 au 15/02/2026

Du 16/03/2026 au 12/04/2026

Du 11/05/2026 au 07/06/2026

> ÉTABLISSEMENTS DE LA ZONE B

Du 05/01/2026 au 01/02/2026

Du 02/03/2026 au 29/03/2026

Du 27/04/2026 au 24/05/2026

> ÉTABLISSEMENTS DE LA ZONE C

Du 12/01/2026 au 08/02/2026

Du 09/03/2026 au 05/04/2026

Du 04/05/2026 au 31/05/2026

Chaque période correspond à 4 semaines de correspondance à raison d'un échange hebdomadaire (un message du groupe, un message de l'intervenant·e), soit au total 4 messages du groupe et 4 messages de l'intervenant·e.

QUELQUES PRÉCISIONS

> Les intervenant·e·s participant à cette animation accepteront au MAXIMUM 3 GROUPES DE LECTEURS PAR PÉRIODE et peuvent ne pas être disponibles sur toutes les périodes proposées. Ainsi, les places pour les correspondances sont limitées.

> Un groupe de lecteurs correspond à une classe, soit 35 ÉLÈVES MAXIMUM.

CONFIDENTIALITÉ

L'Association Le Prix des Incorruptibles offre aux participants un ESPACE SÉCURISÉ sur son site internet, accessible via votre ESPACE PERSONNEL. Les enfants participants et les adultes encadrant le projet s'engagent à NE PAS DIVULGUER LES DISCUSSIONS ENTRE L'INTERVENANT·E ET LE GROUPE

CARTES POSTALES

Le concours de cartes postales est réservé aux enfants participant à une correspondance dans le cadre du 37e Prix des Incorruptibles.



Les correspondances sont exclusivement **RÉSERVÉES À NOS ADHÉRENTS**. Cependant, votre participation au Prix des Incorruptibles n'implique pas automatiquement une correspondance. Cela dépend entièrement de la disponibilité des intervenant·e·s !

LA CONVENTION

Une fois l'inscription validée sur notre site, vous recevrez un mail de confirmation ainsi qu'une convention entérinant votre participation à cette animation.

La convention est un document contractuel qui engage votre structure et notre association. Elle permet également de fixer les détails pratiques et financiers de la correspondance, à savoir :

- > Le montant de la correspondance : 150€ PAR GROUPE DE LECTEURS. Ces tarifs sont susceptibles d'être majorés pour les correspondances avec des auteurs/illustrateurs assujettis à TVA.
- > Les dates de la période sélectionnée ainsi que les modalités de déroulement des échanges. Vous devrez ensuite nous retourner la convention signée AVANT LE 13 NOVEMBRE 2025 (dans le nombre d'exemplaires mentionnés). Une semaine avant le début de l'animation, nous vous communiquerons un guide d'utilisation de votre espace de discussion. Pour y accéder, rien de plus simple : connectez vous à votre espace adhérent et allez dans l'onglet Correspondances.

LE DÉROULEMENT

- > L'intervenant·e propose une présentation (texte ou vidéo) à partir de laquelle les lecteurs réagissent. Cette présentation sera disponible sur votre espace quelques jours avant le début de la correspondance.
- > Les lecteurs posteront leurs messages sous forme de commentaires, questions ou lettre AU PLUS TARD LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE. Nous vous demandons de **ne pas poser plus de 3 à 5 questions par message** afin que l'intervenant·e puisse vous répondre de manière détaillée. Il ou elle postera ses réponses au plus tard le dimanche suivant.
- > Vous êtes automatiquement informé·e·s par mail d'un nouveau message.
- > Attention, vous êtes limité·es à 4 messages au total, donc si vous avez une question orga/logistique à poser à l'intervenant·e, ou vous rencontrez une difficulté, n'utilisez pas la plateforme correspondance pour la poser. Vous pouvez faire un mail à p.shepherd@lesincos.com.

Aux alentours du mois de juin, les intervenant·e·s écriront un « texte-souvenir » de ces échanges, qui sera publié sur le site des Incos.

FACTURATION ET RÉMUNÉRATION DE L'INTERVENANT

Dès le début de la correspondance, vous recevrez notre facture correspondant à l'intervention. Le montant correspond à celui indiqué sur la convention. Dès réception de votre règlement, nous reversons à l'intervenant·e le montant de sa prestation dont ont été décomptées les cotisations de la Sécurité sociale des artistes-auteurs.

PASS CULTURE

Il est désormais possible de financer vos correspondances Incos avec la part collective du pass Culture pour les classes de la 6e à la Terminale. Pour cela, il vous suffit de vous inscrire et de nous envoyer un mail pour mentionner le financement par pass Culture. Nous modifierons la convention qui vous aura été envoyée et nous vous créerons une offre à réserver dans ADAGE.